

Communiqué de presse du 17 juillet 2018

4^{ème} édition des Courses de vaches cocardières
Mercredi 18 juillet à 18h00
Arènes de Salin-de-Giraud

Organisées par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la ville d'Arles, le Club Taurin Prouvenço Aficioun et le Livre Généalogique de la Raço di Biòu, la deuxième course de vaches cocardières se déroulera pour cette saison 2018, le 18 juillet dans les arènes de Salin-de-Giraud.

Les activités d'agriculture et d'élevage en Camargue sont déterminantes pour la préservation des espaces naturels du territoire. Leur impact au niveau socio-économique, culturel et environnemental est extrêmement important.

L'élevage en Camargue contribue largement à la conservation des écosystèmes et participe au maintien de la valeur paysagère, du fait de son mode en extensif.

La conduite des troupeaux est basée sur une sélection permanente des bêtes, effectuée par l'éleveur dans le but de conserver le caractère sauvage et combatif des animaux.

Conformément aux objectifs de la charte, le Parc naturel régional s'attache à poursuivre son action avec les associations d'éleveurs concernés pour le maintien de ces pratiques.

La Raço di Biòu est classée au titre des races menacées. Son potentiel génétique fragile mérite un soutien particulier notamment dans des opérations d'aide à la sélection.

Les courses de vaches cocardières permettent aux éleveurs de tester le bétail en vue de la sélectionner pour la reproduction. Sur le même principe que la course camarguaise, les jeunes razeteurs stagiaires de la Fédération Française de Course Camarguaise affronteront les vaches cocardières.

Nous convions les fidèles aficiouna à venir ce jour-là soutenir cette action du Parc naturel régional de Camargue en faveur de la promotion de "la Raço di Biòu" et à encourager les jeunes raseteurs stagiaires de la Fédération Française de Course Camarguaise.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL
Mercredi 18 juillet 2018 – 18 h

Manade des BAUMELLES

Manade GUY ALLARD

Manade de LAYALLE

Manade SAINT PIERRE

Remplaçants :

Manade CHAUVET

Manade RAYNAUD

L'entrée générale est fixée à 2€

Après cette seconde course de sélection, la finale se courra le mercredi 8 août à 18h avec les 8 meilleures vaches cocardières.

L'entrée générale est fixée à 7€ tarif plein – 3,50€ tarif réduit

Contact presse :

Julie RICHARD

Chargée d'études Associations d'éleveurs

Tél 04.90.97.93.96

Mail : j.richard@parc-camargue.fr